

Affichage de poste Pharmacien au GMF des Îles

Activités professionnelles en GMF

Le pharmacien évalue et assure, par diverses actions, le bon usage des médicaments. Le pharmacien exerçant en GMF intervient directement auprès des patients et soutient le médecin de famille et les professionnels impliqués.

Le pharmacien exerçant dans une équipe interprofessionnelle peut avoir un impact favorable sur l'usage de médicaments (prescriptions, ajustement de dosage, observance, etc.). Il agit en complémentarité avec le pharmacien traitant et en appui aux services et aux soins offerts par ce dernier.

Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité du médecin responsable du GMF, le(la) pharmacien(ne) pourra effectuer les activités professionnelles suivantes :

1. Déterminer les meilleures options pharmaco-thérapeutiques en fonction des objectifs établis;
2. Surveiller et optimiser la thérapie médicamenteuse, notamment en faisant l'ajustement des médicaments, en fonction de la condition du patient, de ses paramètres cliniques et des mesures pharmacologiques et non pharmacologiques concomitantes;
3. Dépister, prévenir et résoudre les problèmes pharmacothérapeutiques potentiels ou actuels;
4. Assurer les liens requis avec le pharmacien traitant du patient afin de convenir de l'application du plan de soins pharmaceutiques et des paramètres de la surveillance de la thérapie du patient;
5. Conseiller le médecin et les professionnels de la santé en matière d'usage optimal des médicaments (prescrits ou non), de résolution des problèmes liés à l'accès (rupture d'approvisionnement, médicaments d'exception, etc.) et d'aspects légaux de la pratique.
6. Participer à l'élaboration et à la mise en application d'ordonnances collectives, de protocoles, de formats d'ordonnances préétablies ou de tout autre outil de travail lié à l'usage des médicaments;
7. Mettre en application les actes délégués qui s'ajoutent à son champ d'expertise en vertu de la Loi modifiant la Loi sur la pharmacie (Loi 41).
8. Agir comme personne-ressource auprès de l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique au regard de son expertise;
9. Réaliser tout autre mandat en fonction de sa formation et de son expertise à la demande du médecin chef du GMF.

Horaire prévue

10 à 12 heures/semaine en moyenne

Date d'entrée en fonction

15 janvier 2018

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention au Dr Steve Lessard, médecin chef du GMF des Îles avant le 30 décembre 2017 à l'adresse suivante :

Groupe de médecine familiale
CISSS des Îles
430, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1R9

NB : Le GMF ne rencontrera que le(s) candidat(s) retenus.